

JLR conseil
Investissements immobiliers
Av du Général Leclerc
Rés boréale Bat B
34140 MEZE
04-99-02-81-39
06-71-83-27-77
jeanlouisricard@orange.fr

HONORAIRES D'AGENCE IMMOBILIERE JLR CONSEIL

GRILLE D'HONORAIRES TTC TVA à 20 %

Barème applicable à compter du 01-10-2014

LOGEMENTS ANCIENS : 6 % HT MAXIMUM SUR LE PRIX DE VENTE
Ou Forfait de 2000 Euros TTC jusqu'à 20000 euros de prix de vente

LOGEMENTS NEUF : DE 5% HT à 14% HT SUR LE PRIX DE VENTE TTC Ou
Forfait de 2000 Euros TTC jusqu'à 20000 euros de prix de vente

TERRAINS : DE 5 % HT à 14 % HT SUR LE PRIX DE VENTE Ou Forfait de
2000 Euros TTC jusqu'à 20000 euros de prix de vente

VIAGER : 6 % HT MAXIMUM SUR LE PRIX VALEUR VENALE

FOND DE COMMERCE : 10 % HT MAXIMUM SUR LE PRIX DE VENTE Ou
Forfait de 2000 Euros TTC jusqu'à 20000 euros de prix de vente

Taux de TVA à 20%

Nos honoraires sont à la charge du vendeur ou de l'acquéreur. Ils comprennent les prestations de visite, de négociation et de constitution de dossier